FORMATIONS

HORIZON EUROPE

2026

ANRT

ASSOCIATION NATIONALE
RECHERCHE TECHNOLOGIE

FORMATIONS

HORIZON EUROPE

2026

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATIONS

SOMMAIRE

Formations sur catalogue P.5

Horizon Europe P.7

À la découverte d'Horizon Europe P8

Coordination & Management de projet (atelier pratique) P9

Formation Flash : Cap sur FP10 ..... P10

Financier P.11

Sécuriser ses financements en coûts réels P12

Budget & Reporting en coûts réels (atelier pratique) P13

Décrypter les Lump Sum P14

Maîtriser les Lump Sum (atelier pratique) P15

Formation Flash : l'audit financier P16

Juridique P.17

S'emparer de l'accord de consortium P18

Négocier son accord de consortium (atelier pratique) P19

Formations sur mesure P.20

Témoignages P.22

L'équipe pédagogique P.23

Modalités de participation et chiffres clés P.25

Formations sur catalogue

Horizon Europe

A la découverte d'Horizon Europe

Coordination & Management de projet (atelier pratique)

Formation Flash : Cap sur FP10

Financier

Sécuriser ses financements en coûts réels

Budget & Reporting en coûts réels (atelier pratique)

Décrypter les Lump Sum

Maîtriser les Lump Sum (atelier pratique)

Formation Flash : l'audit financier

Juridique

S'emparer de l'accord de consortium

Négocier son accord de consortium (atelier pratique)

Horizon Europe

A la découverte d'Horizon Europe

Coordination & Management de projet (atelier pratique)

Formation Flash : Cap sur FP10

À la découverte d'Horizon Europe

Horizon Europe est le Programme-Cadre de recherche et d'innovation pour la période 2021 - 2027 avec un budget de 95,5 milliards d'euros. La formation présente les opportunités de financement, les caractéristiques principales du programme ainsi que tout le processus de candidature, depuis la préparation d'une proposition à sa mise en œuvre, en passant par le cadre contractuel. Les appels à projet seront publiés jusque fin 2027 et les opportunités sont donc encore nombreuses.

Objectifs pédagogiques
Découvrir les différentes opportunités de financement et les règles de participation.
Se familiariser avec le processus de dépôt et d'évaluation d'une proposition.
Appréhender les principaux aspects juridiques et financiers d'une candidature.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Toute personne souhaitant se familiariser avec le programme Horizon Europe. Chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, entrepreneurs, fonctions supports.

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où
Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

10h00	**Accueil et objectifs de la formation**
10h15	**Horizon Europe : contexte et structure par piliers**
10h30	**Horizon Europe : les opportunités de financement et règles de participation** Pilier 1 : les bourses ERC, les actions *Marie Curie* (MSCA), les infrastructures de recherche Pilier 2 : les Clusters Pilier 3 : le Conseil européen de l'innovation (EIC) Règles de participation et de financement Statistiques et taux de succès
11h30	**La préparation d'une proposition** Dépôt en ligne Trouver ses partenaires Démarches préalables Le dossier de proposition Aspects budgétaires : taux de financement et coûts éligibles
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Mise en pratique :** les informations clés d'un appel à projet
14h30	**L'évaluation de la proposition** Processus d'évaluation Conseils de rédaction et bonnes pratiques
15h00	**Le cadre contractuel** Convention de subvention Accord de consortium entre les partenaires
15h30	**La mise en œuvre du projet** Versement de la subvention Suivi des activités et rapports périodiques Diffusion et valorisation des résultats
16h00	Questions & Réponses Fin de la formation

Ouvert à tous | **4h30** | **Distanciel** | **500 € HT**

ASSOCIATION NATIONALE RECHERCHE TECHNOLOGIE

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Coordination & Management de projet

Atelier pratique

Horizon Europe est le Programme-Cadre de recherche et d'innovation pour la période 2021 - 2027 avec un budget de 95,5 milliards d'euros. Augmenter la part de coordination de projet est un enjeu important de politique nationale. Les avantages à prendre le rôle de coordinateur sont multiples mais il est nécessaire d'y être bien préparé et d'en comprendre l'ensemble des enjeux. Cette formation permet de balayer l'ensemble des étapes clés du point de vue spécifique d'un coordinateur.

Elle permet également d'examiner et de comprendre les différentes phases d'un projet, ainsi que les points d'attention pour une gestion efficace et conforme tout au long de sa mise en œuvre, pour tous les participants au consortium.

Les mises en pratique permettront d'appréhender les attendus à chaque étape de la vie du projet.

Objectifs pédagogiques

Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs d'un projet Horizon Europe.
Former un consortium équilibré et travailler en consortium
Comprendre les points clés de la coordination à chaque étape du montage à la gestion d'un projet.
Appréhender les principaux aspects juridiques et financiers.
Être capable de piloter ou contribuer activement à un projet Horizon Europe.

Prérequis

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui

Toute personne souhaitant se familiariser avec le programme Horizon Europe. Chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, entrepreneurs, fonctions supports.

Modalités pédagogiques

Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

Évaluation

Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h30	**Accueil et objectifs de la formation**
9h45	**Introduction et principes généraux** Le cycle de vie d'un projet Horizon Europe Les différents rôles à un projet Le dossier de proposition : excellence, impact, mise en œuvre
10h15	**Décrypter un appel et mobiliser les partenaires** Analyser un appel à projet et en comprendre les attendus Assurer la cohérence du projet Former un consortium équilibré et travailler en consortium Cas pratique : identification des mots clés et points de vigilance d'un appel
11h15	**Comprendre les aspects budgétaires** Taux de financement et forme de coûts Types de coûts éligibles Spécificités pour les projets en Lump Sum Rôle du coordinateur dans le montage du budget Quiz sur les coûts éligibles d'un projet
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Comprendre les aspects juridiques et piloter le consortium** Grant agreement Vs consortium agreement La phase de préparation du Grant agreement Les responsabilités du coordinateur Les différentes composantes de l'accord de consortium – focus modèle DESCA : gouvernance, aspects financiers, gestion des conflits, gestion de la propriété intellectuelle Suggestions de bonnes pratiques Cas pratique : anticiper les aspects de gouvernance
15h15	**Assurer le suivi du projet** Suivi scientifique et financier Versement de la subvention Responsabilités financières du coordinateur Spécificités pour les projets en Lump Sum Communication, dissémination et valorisation des résultats Suggestions de bonnes pratiques
16h15	**Mises en situation** Démarrer dans la coordination d'un projet Horizon Europe Anticiper les risques et gérer les imprévus Elaborer la checklist de survie pour un coordinateur
17h00	Questions & Réponses Fin de la formation

Ouvert à tous | **6 heures** | **Présentiel** | **750 € HT** (le déjeuner n'est pas inclus dans le tarif)

ASSOCIATION NATIONALE RECHERCHE TECHNOLOGIE

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Formation Flash : Cap sur FP10

Le 10ème PCRI (2028-2034) constitue la future stratégie de l'Europe pour soutenir la recherche scientifique, le développement technologique et l'innovation. Successeur d'Horizon Europe, il vise à renforcer la souveraineté scientifique et technologique de l'Europe face aux défis mondiaux tels que la transition écologique, la transformation numérique, la santé, la sécurité et la compétitivité industrielle. Avec un budget proposé de près de 175 milliards d'euros, soit une augmentation significative par rapport au programme actuel, le FP10 ambitionne de renforcer la recherche fondamentale, la recherche collaborative entre le public et le privé, ainsi que l'innovation de rupture, tout en simplifiant l'accès à ces financements.

Objectifs pédagogiques
Préparer les décideurs et les futurs déposants à comprendre à la fois les enjeux du futur Programme-cadre mais également les instruments de financement qui se profilent pour cette prochaine mandature.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Toute personne souhaitant se familiariser avec le programme FP10. Dirigeants d'entreprises, directeur de laboratoires, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, entrepreneurs, fonctions supports.

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique enrichi de quiz et d'échanges interactifs.
Un support de formation, une bibliographie.

Où
Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

10h00	**Accueil et objectifs de la formation**
10h15	**Les enjeux du FP10 pour l'Europe** Les enjeux de compétitivité (Rapport Draghi) Les grands chantiers (transition, numérique, santé, résilience/défense et espace) Principales étapes pour l'adoption du FP10 Le cadre financier pluriannuel 2028 - 2034
10h45	**L'architecture du FP10** Piliers et instruments du FP10 L'autonomie du FP10 au sein du Fond de Compétitivité Excellence scientifique Compétitivité et société Innovation Espace Européen de la recherche (infrastructures de recherche et infrastructures technologique)
11h15	Questions & Réponses
11h30	**Focus sur les principales nouveautés du FP10** Budget renforcé L'introduction du « dual use » Rationalisation des types d'actions et taux de financement Simplification administrative L'introduction des infrastructures technologies L'introduction des moonshots Conseil Européen de l'Innovation (EIC) sur le modèle de la Defense Advanced Research Projects Agency (DARPA)
12h15	Questions & Réponses
12h30	Fin de la formation

Ouvert à tous | **2h30** | **Distanciel** | **200 € HT**

ANRT ASSOCIATION NATIONALE RECHERCHE TECHNOLOGIE

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Financier

Sécuriser ses financements en coûts réels

Budget & Reporting en coûts réels (atelier pratique)

Décrypter les Lump Sum

Maîtriser les Lump Sum (atelier pratique)

Formation Flash : l'audit financier

Sécuriser ses financements en coûts réels

La formation porte sur tous les aspects financiers d'un projet Horizon Europe en coûts réels : règles de participation et de financement, forme de coûts, règles d'éligibilité par type de coûts (personnels, autres coûts directs, tierces parties) ; versement de la subvention, rapports financiers et audits. Elle vous permet ainsi de sécuriser vos déclarations financières en coûts réels et de prévenir les risques en cas d'audit financier.

Objectifs pédagogiques
Comprendre les principes de financement d'Horizon Europe.
Maîtriser l'éligibilité et les règles de calcul des différents types de coûts.
Prévenir les risques de rejets de dépenses en cas d'audit.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises, comptables, contrôleurs de gestion.

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où
Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

10h00	**Accueil et objectifs de la formation**
10h15	**Horizon Europe : les règles de participation et de financement** Critères de participation Règles et taux de financement Connaître les coûts éligibles Compléter l'annexe budgétaire
11h15	**Déclarer ses coûts de personnels** Types de personnels éligibles Les options disponibles (coûts moyens, coûts réels, coûts unitaires) Eléments de rémunérations éligibles Calcul du taux journalier Enregistrement du temps passé Mise en pratique
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Les autres coûts directs** Frais de mission Amortissement des équipements Consommables et prestations de service
14h45	**Les tierces parties** Associer ses tutelles ou filiales au projet Partenaire associé au projet Comptabiliser la mise à disposition de ressources Différencier la sous-traitance et l'achat de biens, travaux et services
15h00	**Le versement de la subvention et les rapports** Calendrier et modalités de versement du financement Rapport continu, rapport périodique et rapport final
15h45	**Les autres contrôles applicables** Certification des états financiers (CFS) Contrôles et audits
16h00	Questions & Réponses Fin de la formation

Ouvert à tous | **4h30** | **Distanciel** | **500 € HT**

ANRT ASSOCIATION NATIONALE RECHERCHE TECHNOLOGIE

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Budget et reporting en coûts réels

Atelier pratique
Le montage du budget et la préparation du suivi financier représentent deux phases clés dans la vie d'un projet Horizon Europe. Après un rappel des règles de base, la formation s'articule autour de deux cas pratiques : sur le budget et sur le reporting financier en coûts réels. Les participants, guidés par le formateur, travaillent en petits groupes dans un format propices aux échanges de bonnes pratiques.

Objectifs pédagogiques
Mettre en pratique les connaissances acquises sur l'éligibilité des coûts.
Construire son budget.
Déclarer ses coûts réels sans erreur.
Préparer son reporting.

Prérequis
Avoir déjà participé au montage financier ou à la gestion financière de projets européens.

Pour qui
Directeurs financiers, comptables, contrôleurs de gestion, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises.

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où
Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h30	**Accueil et objectifs de la formation**
9h45	**Le montage du budget : rappel des aspects théoriques** Monter un consortium éligible Règles de financement Types de coûts éligibles Savoir compléter l'annexe budgétaire
10h45	**Cas pratique : identification des rôles des parties prenantes au consortium et montage du budget** Présentation du cas pratique Mise en situation Correction
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Le reporting en coûts réels : rappel des aspects théoriques** Eléments du rapport périodique Règles de calcul par types de coûts : personnels, déplacement, amortissement des équipements, achats de biens et services, tierces parties, ... Calendrier et versement de la subvention
15h00	**Cas pratique : le reporting financier et la déclaration des coûts réels** Présentation du cas pratique Mise en situation Correction
17h00	Questions & Réponses Fin de la formation

Intermédiaires et experts | **6 heures** | **Présentiel** | **750 € HT** (le déjeuner n'est pas inclus dans le tarif)

ANRT ASSOCIATION NATIONALE RECHERCHE TECHNOLOGIE

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Décrypter les Lump Sum

Le financement en Lump Sum (sommes forfaitaires) concernera 50% du budget d'ici à la fin du programme Horizon Europe (2027) et il est annoncé que ce sera la forme de coût par défaut dans le futur Programme-Cadre. Il a pour vocation de simplifier la mise en œuvre d'un projet sur ses aspects financiers afin de se concentrer sur son suivi technique. De la phase de montage jusqu'à la phase de contrôle, les implications techniques, juridiques et financières sont multiples. L'ANRT vous propose un tour d'horizon complet pour décrypter les spécificités de ce nouveau mode de financement.

Objectifs pédagogiques
Saisir les spécificités du financement en Lump Sum à chaque étape d'un projet, du montage à sa mise en œuvre.
Savoir compléter l'annexe financière détaillée spécifique aux projets en Lump Sum.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi de projets européens, comptables, chercheurs, directeurs d'entreprises.

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz, et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où
Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

10h00	**Accueil et objectifs de la formation**
10h15	**Le financement en Lump Sum – Qu'est-ce que c'est ?** Définition et principes clés Du pilote d'Horizon 2020 à Horizon Europe
10h30	**Les spécificités du dossier de proposition en Lump Sum** Deux options possibles Le découpage du plan de travail : les work packages L'annexe financière détaillée en Lump Sum : méthodologie de calcul par types de coûts Spécificités par types d'instruments (projets collaboratifs, EIC, ERC) Mise en pratique
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Evaluation de la proposition en Lump Sum** Prise en compte de l'annexe financière par les experts Utiliser le « dashboard » sur les coûts de personnels
14h30	**La mise en œuvre du projet** Modalités de versement de la subvention Suivi des activités et rapports Contrôles et audits Spécificités par types d'instruments (projets collaboratifs, EIC, ERC)
15h30	**La contractualisation** Convention de subvention Modifications budgétaires Incidences sur les rapports au sein du consortium : l'accord de consortium (DESCA)
16h00	Questions & Réponses Fin de la formation

Ouvert à tous | **4h30** | **Distanciel** | **500 € HT**

ANRT ASSOCIATION NATIONALE RECHERCHE TECHNOLOGIE

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Maîtriser les Lump Sum

Atelier pratique
Le financement en Lump Sum (sommes forfaitaires) représentera 50% du budget d'ici la fin du programme Horizon Europe en 2027 et est annoncé comme la forme de financement par défaut dans le futur Programme-Cadre. Il a pour vocation de simplifier la mise en œuvre d'un projet sur les aspects administratifs et financiers afin de se concentrer sur son suivi technique. De la phase de montage jusqu'à la phase de contrôle, les implications juridiques et financières sont multiples. L'ANRT vous propose un tour d'horizon complet pour comprendre les spécificités de cette forme de financement.

Un focus sur l'annexe financière dédiée aux Lump Sum, complété d'un cas pratique, vous permettra une prise en main de ce document spécifique.

Objectifs pédagogiques
Comprendre les enjeux et spécificités du financement en Lump Sum.
Se préparer efficacement à la gestion en Lump Sum à toutes les étapes du projet et anticiper les risques au sein du consortium
Maîtriser l'annexe financière spécifique aux Lump Sum.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, comptables, chercheurs, directeurs d'entreprises.

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où
Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h30	**Accueil et objectifs de la formation**
9h45	**Le financement Lump sum : qu'est-ce que c'est ?** Définition et principes clés Du pilote d'Horizon 2020 à Horizon Europe
10h00	**Les spécificités du dossier de proposition en Lump Sum** Deux options possibles Le découpage du plan de travail : les work packages L'annexe financière détaillée : coûts éligibles et méthodologie de calcul par types de coûts Spécificités par types d'instruments (projets collaboratifs, EIC, ERC)
11h15	**Evaluation de la proposition en Lump Sum** Prise en compte de l'annexe financière par les experts Utiliser le « dashboard » sur les coûts de personnels
11h30	**La mise en œuvre du projet** Modalités de versement de la subvention Suivi des activités et rapports Contrôles et audits Spécificités par types d'instruments (projets collaboratifs, EIC, ERC)
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Cas pratique : élaboration d'une annexe financière détaillée en Lump Sum** Présentation du cas pratique Mise en situation Correction
16h00	**Aspects contractuels et gestion du consortium** Contractualisation Modifications budgétaires Incidences sur les rapports au sein du consortium : l'accord de consortium (DESCA)
16h30	**Réflexion collective : les enjeux spécifiques aux Lump Sum à prendre en compte pour se préparer au mieux**
17h00	Questions & Réponses Fin de la formation

Ouvert à tous | **6 heures** | **Présentiel** | **750 € HT** (le déjeuner n'est pas inclus dans le tarif)

ASSOCIATION NATIONALE RECHERCHE TECHNOLOGIE

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Formation Flash : l'audit financier

Si l'audit financier est source d'appréhension pour les bénéficiaires, il est aussi un excellent moyen d'améliorer ses pratiques et procédures.

A la suite de la parution du modèle indicatif de l'audit financier pour les projets Horizon Europe, l'ANRT fait le point sur la procédure d'audit financier des projets en coûts réels, et vous transmet ses bonnes pratiques pour vous permettre de vous préparer au mieux à cet exercice.

Objectifs pédagogiques
Différencier les types de contrôles applicables.
Connaître la procédure de l'audit financier.
Acquérir les bonnes pratiques pour se préparer judicieusement.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises, comptables, contrôleurs de gestion.

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz, suivi d'échanges interactifs.
Un support de formation, une bibliographie.

Où
Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

10h00	**Accueil et objectifs de la formation**
10h15	**Les différents types de contrôle** Certificat sur les états financiers (CFS) Check, review et audits
10h45	**L'audit financier** Projets en coûts réels vs projets en Lump Sum Procédure de l'audit financier étape par étape Bonnes pratiques : comment bien se préparer à chaque étape
12h30	Questions & Réponses Fin de la formation

Ouvert à tous | **2h30** | **Distanciel** | **200 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Juridique

S’emparer de l’accord de consortium

Négocier son accord de consortium (atelier pratique)

S'emparer de l'accord de consortium

L'accord de consortium joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des projets collaboratifs. Depuis de nombreuses années, DESCA (Development of a Simplified Consortium Agreement) est de très loin le modèle le plus utilisé au sein du PCRI. Il suit les évolutions du Programme-Cadre : projets en coûts réels, projets en Lump Sum et projets avec des partenaires associés. Le maîtriser devient indispensable. L'ANRT, membre du Core Group DESCA depuis sa création, détaille dans cette formation le contenu précis de ce modèle pour permettre aux participants de bien négocier leur accord.

Objectifs pédagogiques
Maîtriser les différentes composantes de l'accord de consortium (la gouvernance, les dispositions financières, la gestion de la propriété intellectuelle...).
Connaître les points clés pour sécuriser ses rapports avec ses partenaires.
Appréhender les spécificités liées à l'organisation du travail en consortium pour tous types de projets Horizon Europe.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, juristes, chargés de valorisation, chercheurs.

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz, et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où
Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

10h00	**Accueil et objectifs de la formation**
10h15	**Introduction : l'accord de consortium et le modèle DESCA** Définitions Délais de contractualisation Le modèle DESCA
10h45	**La gouvernance d'un projet collaboratif : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum** Responsabilités entre les partenaires Connaître les différents rôles applicables Structure de la gouvernance
11h45	Questions & Réponses
12h00	**Mise en pratique**
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Les dispositions relatives au financement : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum** Modalités de versement du financement
15h00	**La propriété intellectuelle** Règles applicables à la gestion du background et des résultats Régir les droits d'accès Mise en pratique
15h45	Questions & Réponses
16h00	Fin de la formation

Ouvert à tous | **4h30** | **Distanciel** | **500 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Négocier son accord de consortium

Atelier pratique
L'accord de consortium joue un rôle essentiel dans la mise en oeuvre des projets collaboratifs. Depuis de nombreuses années, DESCA (Development of a Simplified Consortium Agreement) est de très loin le modèle le plus utilisé au sein du PCRI. Il suit les évolutions du Programme-Cadre : projets en coûts réels, projets en Lump Sum et projets avec des partenaires associés. Le maîtriser devient indispensable. L'ANRT, membre du Core Group DESCA depuis sa création, détaille dans cette formation le contenu précis de ce modèle pour permettre aux participants de bien négocier leur accord

Cet atelier permet d'avoir une vision à 360° pour passer de la théorie à la pratique. Les participants, guidés par le formateur, travaillent sur le cas pratique en petits groupes, dans un format propice aux échanges de bonnes pratiques.

Objectifs pédagogiques
Comprendre les différentes composantes de l'accord de consortium (gouvernance, dispositions financières et gestion de la propriété intellectuelle, ...).
Savoir mener une négociation pour sécuriser ses intérêts pour tous types de projets Horizon Europe.

Prérequis
Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.
Capacité à lire et à comprendre des documents en anglais (version anglaise du DESCA utilisée pour le cas pratique).

Pour qui
Chargés de projets, juristes, chargés de la valorisation, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs.

Modalités pédagogiques
Un exposé théorique suivi d'une mise en situation avec des exercices pratiques, correction et échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où
Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

Évaluation
Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence
Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h30	**Accueil et objectifs de la formation**
9h45	**Introduction : l'accord de consortium et le modèle DESCA** Définitions Délais de contractualisation DESCA, les différents modèles disponibles
10h30	**La gouvernance d'un projet collaboratif : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum** Responsabilités entre les partenaires Rôles applicables pour un bon accord Structure de la gouvernance
11h15	**Les dispositions relatives au financement : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum** Modalités de versement du financement
12h00	**La propriété intellectuelle** Règles applicables à la gestion du background et des résultats Régir les droits d'accès
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Gestion des conflits éventuels entre partenaires** Résolution des conflits
14h15	**Cas pratique** Construire et négocier un accord de consortium Présentation du cas pratique Mise en situation Correction
17h00	Questions & Réponses Fin de la formation

Ouvert à tous | **6 heures** | **Présentiel** | **750 € HT** (le déjeuner n'est pas inclus dans le tarif)

ASSOCIATION NATIONALE RECHERCHE TECHNOLOGIE

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.
L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Formations sur mesure

Formations sur mesure

Bénéficiez d'une formation adaptée à vos enjeux et à vos pratiques !

L'ANRT vous propose, en collaboration avec des partenaires de choix, ayant une expertise fine des programmes européens, un large panel de formations construites sur mesure.

Domaines d'expertise :

- Dispositifs de financement du programme-cadre et critères de sélection.
- Aspects juridiques et financiers du PCRI (coûts réels, Lump Sum).
- Montage et gestion de projets collaboratifs (cycle de vie d'un projet, lecture d'un appel, analyse des ESR, ...).
- Clés de rédaction d'un projet au Conseil Européen de l'Innovation (EIC).
- Aspects transverses du PCRI.

Atouts d'une formation sur mesure :

- Ciblées : un contenu actualisé, adapté à vos enjeux, vos projets, vos équipes et pratiques internes.
- Stratégiques : pour augmenter votre visibilité sur la scène européenne, accroître votre réseau, valoriser vos projets et vous ouvrir à la R&I en partenariat.
- Efficaces : quel(le)s attendus et bonnes pratiques pour éviter les pièges, gagner en efficacité et maximiser vos chances de financement.
- Collectives : pour aligner les compétences de vos collaborateurs et créer une culture européenne en interne.

Faites-nous connaître vos besoins et construisons ensemble la formation qui vous correspond.

Pour plus d'informations ou pour échanger avec nos experts :
Tél : +33 (01) 55 35 25 68
Mail : formation@anrt.asso.fr

Témoignages

Dans le cadre de notre participation à Horizon Europe, la HES-SO a sollicité l'ANRT pour concevoir et animer un atelier sur mesure dédié au reporting financier. En raison du statut non associé de la Suisse durant la première période du programme, nous avons appliqué des règles financières spécifiques suisses. Le changement de statut de la Suisse, a nécessité une mise à jour de nos procédures internes.
Le service de l'ANRT a été structuré en trois phases – conception de l'atelier, animation et suivi – et a parfaitement répondu à nos besoins. Les participant·es, issu·es du SIR, de la gestion de projets et des services financiers, ont salué la qualité des contenus et l'expertise de l'intervenante, tant sur le plan technique que relationnel.
Nous recommandons vivement l'ANRT pour son professionnalisme et sa capacité à s'adapter aux enjeux spécifiques de la gestion des projets européens.

Evelina Breschi,
Responsable du Service à l'Innovation et à la Recherche (SIR)
Dicastère Recherche et Innovation / Haute école spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO)

Horizon Europe, se préparer efficacement à la gestion en Lump Sum.
Nous organisons chaque année cette formation avec l'ANRT. Elle est réalisée sur notre site ENGIE Lab CRIGEN et elle réunit sur une journée un groupe d'une dizaine de responsables de projet et ingénieurs de recherche, ainsi que des personnes de notre équipe gestion qui illustrent les propos de la formatrice au travers de nos propres outils et méthodes. Nous apprécions l'animation qui favorise les échanges et la dynamique interne au centre de recherche. La qualité de l'information donnée et l'alternance entre enseignements théoriques, exercices d'application et éléments concrets autour de bonnes pratiques répondent bien à nos attentes.
Une journée de formation très utile et opérationnelle dont la préparation, la réalisation et le suivi rigoureux donnent entière satisfaction.

Isabelle Alliat,
Cheffe de projet senior, ENGIE Lab CRIGEN

Le CNCR, Comité Nationale de coordination de la recherche des établissements publics de santé (32 CHU et une trentaine de CH membres) anime le réseau des correspondants Hospitaliers, professionnels de l'accompagnement des projets européens portés par ses membres. Afin d'harmoniser et approfondir les compétences de ses équipes Europe, de développer la mise en place de bonnes pratiques, le CNCR a renouvelé sa confiance à l'ANRT pour proposer une formation à la fois très riche et adaptée au niveau de chacun. L'écoute des besoins et la prise en compte des attentes en amont ainsi que la qualité des échanges pendant la formation permettent aux participants de mettre en application rapidement les enseignements dans leurs missions de montage et de suivi de projets européens.
Points forts : apports théoriques actualisés et retours d'expérience concrets, intervenants complémentaires et attentifs aux spécificités des hospitaliers (partenariat avec Euronovia), intégration d'expériences et de témoignages (Intégration de témoignage ECRIN).

Séverine Abramatic,
Responsable Mission Europe

L'équipe pédagogique

Une équipe de formateurs d'excellence, expérimentés et engagés, au service de vos projets européens.

L'ANRT s'appuie sur une équipe de formateurs experts, aux compétences complémentaires, alliant connaissances terrain, savoir-faire européen et pédagogie.

Juristes, ingénieurs ou consultants : tous partagent une connaissance fine du programme-cadre Horizon Europe.
Du montage de projets aux financements, partenariats public-privé, propriété intellectuelle, aspects juridiques et financiers, ..., leur expertise couvre tout le spectre du programme.

Avec l'ANRT, bénéficiez d'un accompagnement rigoureux et opérationnel, assuré par des professionnels passionnés, engagés pour booster vos projets européens !

Contact : **formation@anrt.asso.fr**

Les formateurs

Carole Miranda
Carole Miranda est experte du Programme-Cadre de Recherche et d'Innovation (PCRI) depuis 30 ans. Depuis plus de 20 ans à l'ANRT, elle a acquis une solide expertise des dispositifs de financement à la recherche et l'innovation. Elle a conçu et réalisé plusieurs programmes de formation et d'accompagnement pour guider les innovateurs dans leur candidature aux programmes européens. Elle a notamment été membre du réseau PCN Innovation pour les PMEs des 5ème et 6ème PCRI ainsi que du programme Horizon 2020. Elle a été partenaire de projets européens pour stimuler les partenariats entre les entreprises et la recherche publique. Pendant 8 ans, elle a contribué à déployer le dispositif CIFRE ainsi que l'écosystème de l'ANRT ce qui lui a permis de naviguer dans de très nombreux réseaux dédiés à la R&I.

Carole est aujourd'hui cheffe du service Europe, Innovation et Compétitivité de l'ANRT.

Irene Creta
Avocate au Barreau de Rome, elle suit, en 2016, un master de spécialisation en droit de l'Union européenne à l'Institut d'Etudes Européennes de l'ULB, à Bruxelles, et travaille au Parlement européen. Après une expérience de recherche dans le domaine du droit pénal européen à l'ULB, elle rejoint, en octobre 2018, l'APRE *(Agence italienne pour la Promotion de la Recherche Européenne)* à Bruxelles.

En 2019, elle devient Point de Contact National en Italie pour les questions juridiques et financières des programmes Horizon 2020 puis Horizon Europe. En 2022, Irene rejoint l'ANRT et prend en charge le groupe de travail dédié à Horizon Europe (ERA et Contrat). Composé de 50 organisations, ce groupe de praticiens -experts explore ensemble les politiques européennes de R&I, les aspects stratégiques et les modalités de mise en œuvre du PCRI. Les domaines d'expertise d'Irene sont : les enjeux juridiques et financiers ; la propriété intellectuelle dans les projets collaboratifs ; l'accord de consortium DESCA ; la dimension de genre dans la R&I ; la science ouverte.

Nicolas Bonnet
Ingénieur de formation, Nicolas Bonnet crée en 1997 l'un des premiers cabinets conseil français en financement européen de l'innovation - HLP Développement. Chef d'entreprise et européen convaincu, Nicolas a participé, depuis près de 30 ans, à de nombreuses opérations visant à améliorer la participation française aux programmes-cadres européens de R&D et d'innovation. Nicolas est également expert-évaluateur pour la Commission européenne depuis 1999, co-fondateur de l'ACI en 2012.

Il dirige aujourd'hui l'expertise « Europe et Projets collaboratifs » d'ABF Décisions, cabinet de conseil français spécialisé dans l'obtention de financements publics.

Fabien Marty
Fort de plus de 20 ans d'expérience, Fabien Marty est un expert reconnu dans l'accompagnement à la structuration de projets technologiques et industriels innovants, qu'ils soient individuels ou collaboratifs. Il a joué un rôle clé dans le montage, la négociation et la gestion de plus d'une centaine de projets de R&D&I, soutenus par des dispositifs nationaux (Ademe, BPI France, ANR) et européens (Commission européenne).

Il a occupé des postes de direction dans le domaine du financement de l'innovation, notamment au sein de cabinets de conseil tels qu'In Extenso Innovation Croissance. À ce titre, il a coordonné une action de coordination financée dans le cadre du 7e programme-cadre européen.

Il intervient également en tant qu'expert-évaluateur pour divers dispositifs de financement nationaux et européens. Enfin, il transmet régulièrement son expertise à travers des formations dédiées aux acteurs publics et privés souhaitant accéder efficacement aux programmes de financements de la R&D&I.

Ingrid Ly-Ky Méjane
Riche d'une expérience professionnelle de près de 20 ans en droit, pour la plupart au sein du CEA, comme juriste puis responsable juridique, Ingrid exerçait jusque récemment comme point de contact national juridique et financier pour Horizon Europe, et était également une des expertes nationales désignées par le Gouvernement auprès de la Commission européenne sur le modèle institutionnel de contrat de subvention de l'Union.

Forte de cette longue expérience européenne, Ingrid est aujourd'hui chargée de mission au sein d'un ministère.

Virginie Robin
Fondatrice et Présidente d'Euronovia, Virginie Robin travaille depuis 20 ans en tant qu'experte dans les programmes européens de recherche et d'innovation. Ayant démarré sa carrière au CNRS en tant qu'Ingénieur de Projets Européens (IPE), elle a ensuite été Manager de Projets Européens (EPM) et Point de Contact National sur la Coopération Internationale. En tant que Chargée de mission Europe et International au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), elle a notamment participé aux négociations du programme Horizon Europe sur la partie innovation.

En 2014, elle créé Euronovia, en apportant son expertise et son réseau au service d'acteurs publics et privés, de leurs projets et de leurs financements. Au service des acteurs du changement, Euronovia accompagne ainsi depuis plus de 10 ans des porteurs de projet à fort impact, notamment dans les domaines du climat, de l'environnement et de la santé.

Euronovia est membre actif de l'Association des Conseils en Innovation (ACI) depuis 2015 et membre fondateur de l'Association Européenne des Conseils en Innovation (EAIC). Virginie Robin est Vice-Présidente de l'Association, en charge du plaidoyer et particulièrement du suivi des négociations pour le 10ème programme-cadre de recherche et d'innovation.

Référente administrative

Valérie Philippart
Riche d'une expérience professionnelle de plus de 20 ans en Ressources humaines et référente en droit social au sein d'un groupe spécialisé en sélection génétique animale et biopharmacie, Valérie a rejoint l'ANRT en octobre 2020.

D'abord rattachée au service en charge de la gestion des Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (Cifre), elle intègre, en avril 2022, le service Europe, Innovation et Compétitivité, afin d'assurer le pilotage administratif des formations. Elle est par ailleurs garante de l'animation et du suivi de la certification Qualiopi.

Modalités de participation et chiffres clés

— Inscriptions : ouvertes jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de formation. Préinscription en ligne, validée à réception du bulletin d'inscription daté, signé et tamponné, et du bon de commande de l'établissement (obligatoire pour les organismes publics).

— Convention de formation : établie sur demande.

— Convocation et questionnaire préformation : envoyés 10 jours avant la session.

— Supports pédagogiques : transmis 2 jours avant (présentiel), ou la veille avec le lien Teams (distanciel).

— Financement OPCO : l'ANRT est certifiée Qualiopi. Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve d'accord).

! L'ANRT n'accepte pas la subrogation de paiement. L'entreprise est facturée directement, charge à elle de se faire rembourser par la suite par son OPCO.

— Accessibilité pour les personnes en situation de handicap (PSH) : contactez Valérie Philippart au 01.55.35.25.68 pour étudier les aménagements nécessaires au regard de la situation de handicap.

— Attestation : certificat de réalisation délivré à l'issue de la formation.

— Facturation : émise après la formation, payable sur service fait et au plus tard 30 jours à date de facture.

→ **Nos conditions générales de vente.**

Chiffres clés *

850
Personnes formées

72
Sessions réalisées (formations catalogue et sur mesure)

99%
Participants ayant acquis des connaissances utiles pour leur emploi

4,6/5
Satisfaction

* En cumul du 01.01.24 au 30.11.25

ASSOCIATION NATIONALE
RECHERCHE TECHNOLOGIE

33, rue Rennequin - 75017 Paris
Tél. : 01 55 35 25 50
www.anrt.asso.fr

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France

Novembre 2025